



STOP aux discriminations dans les stades !

Le SNEP FSU condamne fermement les directives données par le président de la FFF, exhortant les arbitres à ne plus arrêter les matchs en cas d'insulte homophobe. «*J'arrêterais un match pour des cris racistes* »[1], mais « *le racisme dans les stades et l'homophobie en tribunes, ce n'est pas la même chose* »[1]. Pour le SNEP FSU les actes et propos racistes, homophobes, et sexistes relèvent d'une mécanique commune qui s'appuient sur des rapports d'oppression et de domination entre individus. Minorer une forme de discrimination par rapport à une autre ne tient pas compte du caractère délictueux de ces agissements, prévu par la loi. Cela participe d'une idéologie qui s'inscrit dans l'acceptation d'une hiérarchisation des individus et contribue à légitimer l'idée d'une infériorisation, d'une stigmatisation et d'une marginalisation de certains individus par rapport à d'autres. Pour le SNEP FSU, ces prises de position vont à l'encontre de ce que devrait être le modèle sportif.

Il est par ailleurs choquant que le plus haut responsable de la FFF ne soutienne pas les arbitres qui, comme le permet le règlement de l'UEFA depuis le printemps dernier, ont la possibilité d'interrompre un match pour rappeler à l'ordre et intimer le silence à des supporters injurieux. Revenir sur ce nouvel élan arbitral, engagé par une politique affichée de la fédération et des responsables politiques, est encore plus dommageable.

Le SNEP-FSU demande à ce que les commissions disciplinaires prévues par la LFP soient systématiquement saisies et les sanctions financières systématiquement prononcées. Les arbitres doivent être soutenus par tous les responsables de la fédération et continuer à faire appliquer le règlement de l'UEFA. Les auteurs de ces chants doivent également être poursuivis en justice comme le prévoit la loi. Pour le SNEP FSU, il revient aux responsables politiques de faire le nécessaire pour intervenir fermement sur ce dossier et dégager des moyens d'ampleur afin de lutter efficacement contre toute forme de discrimination, dans les stades et ailleurs.

Ces dispositions doivent nécessairement être accompagnées de la mise en place de mesures éducatives, dans lesquelles est engagé le SNEP FSU, destinées à lutter contre l'homophobie, le racisme, le sexisme, et toutes formes de discrimination.

[1] *Propos tenus sur l'antenne de France Info le 10 Septembre 2019*